

voilà la fin de la séance la discussion de l'urgence on supprime une partie du droit parlementaire.

Le projet est adopté après déclaration d'urgence.

Les Crédits supplémentaires

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi concernant : 1. la régularisation de crédits ; 2. l'ouverture de crédits au titre des budgets annexes.

M. CROUX présente diverses critiques contre le projet de loi.

M. WADDINGTON, à l'occasion des crédits supplémentaires du ministère de la guerre, présente quelques observations sur les crédits demandés pour les services divers d'états-majors.

L'article 1^{er} est adopté.

M. WADDINGTON, à l'occasion des crédits supplémentaires du ministère de la guerre, présente quelques observations sur les crédits demandés pour les services divers d'états-majors.

L'article 2 est adopté, ainsi que les articles 3 et 4.

UN EMPRUNT DE 65 MILLIONS

L'ordre du jour appelle la discussion du projet autorisant le gouvernement de l'Afrique occidentale française à emprunter 65 millions pour exécuter divers travaux d'utilité publique.

M. HALGAN s'élève contre le projet.

M. HALGAN s'étonne qu'il faille consentir la garantie d'un emprunt en faveur d'une colonie qui suit le développement de la métropole.

M. DUMERGIE montre que l'Afrique occidentale est en pleine période de développement économique et qu'il est indispensable de faire les sacrifices nécessaires à l'exécution de ces travaux qui doivent accélérer le développement d'une colonie appelée à un très grand avenir.

M. DE LORVILLE appuie la demande de M. Mouton.

M. MOUTON se déclare satisfait des explications de M. le Ministre.

L'article 2 est adopté, ainsi que les articles 3 et 4.

L'article 5, M. COUTANT développe un amendement tendant à ce que la production française soit favorisée en toutes circonstances dans l'exécution des travaux projetés.

M. MOUTON combat l'amendement.

M. COUTANT réplique.

M. MOUTON insiste pour que l'amendement soit accepté.

M. MOUTON insiste pour que l'amendement soit accepté.

Les Justices de Paix

L'ordre du jour appelle la discussion : 1. De la proposition de loi adoptée par le Sénat sur la compétence des juges de paix ; 2. De la proposition de M. Cruppi sur la réforme des justices de paix.

Le renvoi à jeudi est demandé en raison de l'absence de M. Cruppi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

M. CRUPPI insiste pour que la discussion soit renvoyée à jeudi.

Le projet est adopté après déclaration d'urgence.

LE CONSEIL DE GUERRE PERMANENT DE LA 1^{re} RÉGION MILITAIRE, DÉLIBÉRANT À SUIS-CLOS

Le président pose la question suivante : Le lieutenant Portier est-il coupable d'avoir refusé d'obéir à un ordre de service à lui donné par son chef, le commandant Luon, en ne se trouvant pas intentionnellement au départ de sa compagnie, le 30 avril au matin.

Réponse : Non, à l'unanimité.

En conséquence, le conseil acquitte le lieutenant Portier et dit qu'il sera remis immédiatement en liberté.

Ab ! s'il était agi d'un pauvre troubadour ayant refusé d'obéir à un simple capot !

LE FAUX ROSENBERG

Nouvelles déclarations de Dorval.

Paris, 16 juin. — Le P. Robert, a. alias Dorval, c'est-à-dire le faux chanoine Rosenberg, a fait ce soir à un de nos confrères les déclarations suivantes :

— Cet après-midi, on est venu me chercher en voiture pour me conduire devant le procureur général des Lazaristes.

Celui-ci m'a fait conter mon odyssée, puis quand je lui eus dit le rôle joué par les Lazaristes dans mon arrestation, il m'a dit :

— Ce n'est pas possible ! Les Lazaristes n'ont pas fait cela.

A chaque mot que je citais, à chaque détail que je donnais, il m'interrompait :

— Pas possible, répétait-il, pas possible... Et il feuillettait d'une main brève un annuaire où il contrôlait tout ce que je disais :

Il a dû envoyer une dépêche la-bas pour contrôler mes dires.

Je suis sans inquiétude. Il ne me communiquera pas la réponse.

Car ce sont les Lazaristes qui m'ont fait arrêter.

C'est tout à fait exact, je le citerais, à chaque détail que je donnais, il m'interrompait.

— Pas possible, répétait-il, pas possible... Et il feuillettait d'une main brève un annuaire où il contrôlait tout ce que je disais :

Il a dû envoyer une dépêche la-bas pour contrôler mes dires.

Je suis sans inquiétude. Il ne me communiquera pas la réponse.

Car ce sont les Lazaristes qui m'ont fait arrêter.

C'est tout à fait exact, je le citerais, à chaque détail que je donnais, il m'interrompait.

— Pas possible, répétait-il, pas possible... Et il feuillettait d'une main brève un annuaire où il contrôlait tout ce que je disais :

Il a dû envoyer une dépêche la-bas pour contrôler mes dires.

Je suis sans inquiétude. Il ne me communiquera pas la réponse.

Car ce sont les Lazaristes qui m'ont fait arrêter.

C'est tout à fait exact, je le citerais, à chaque détail que je donnais, il m'interrompait.

— Pas possible, répétait-il, pas possible... Et il feuillettait d'une main brève un annuaire où il contrôlait tout ce que je disais :

Il a dû envoyer une dépêche la-bas pour contrôler mes dires.

Je suis sans inquiétude. Il ne me communiquera pas la réponse.

Car ce sont les Lazaristes qui m'ont fait arrêter.

C'est tout à fait exact, je le citerais, à chaque détail que je donnais, il m'interrompait.

— Pas possible, répétait-il, pas possible... Et il feuillettait d'une main brève un annuaire où il contrôlait tout ce que je disais :

Il a dû envoyer une dépêche la-bas pour contrôler mes dires.

Je suis sans inquiétude. Il ne me communiquera pas la réponse.

Car ce sont les Lazaristes qui m'ont fait arrêter.

C'est tout à fait exact, je le citerais, à chaque détail que je donnais, il m'interrompait.

— Pas possible, répétait-il, pas possible... Et il feuillettait d'une main brève un annuaire où il contrôlait tout ce que je disais :

Il a dû envoyer une dépêche la-bas pour contrôler mes dires.

Je suis sans inquiétude. Il ne me communiquera pas la réponse.

Car ce sont les Lazaristes qui m'ont fait arrêter.

C'est tout à fait exact, je le citerais, à chaque détail que je donnais, il m'interrompait.

— Pas possible, répétait-il, pas possible... Et il feuillettait d'une main brève un annuaire où il contrôlait tout ce que je disais :

Il a dû envoyer une dépêche la-bas pour contrôler mes dires.

Je suis sans inquiétude. Il ne me communiquera pas la réponse.

Car ce sont les Lazaristes qui m'ont fait arrêter.

C'est tout à fait exact, je le citerais, à chaque détail que je donnais, il m'interrompait.

— Pas possible, répétait-il, pas possible... Et il feuillettait d'une main brève un annuaire où il contrôlait tout ce que je disais :

Il a dû envoyer une dépêche la-bas pour contrôler mes dires.

Je suis sans inquiétude. Il ne me communiquera pas la réponse.

Car ce sont les Lazaristes qui m'ont fait arrêter.

C'est tout à fait exact, je le citerais, à chaque détail que je donnais, il m'interrompait.

— Pas possible, répétait-il, pas possible... Et il feuillettait d'une main brève un annuaire où il contrôlait tout ce que je disais :

Il a dû envoyer une dépêche la-bas pour contrôler mes dires.

Je suis sans inquiétude. Il ne me communiquera pas la réponse.

Car ce sont les Lazaristes qui m'ont fait arrêter.

C'est tout à fait exact, je le citerais, à chaque détail que je donnais, il m'interrompait.

— Pas possible, répétait-il, pas possible... Et il feuillettait d'une main brève un annuaire où il contrôlait tout ce que je disais :

Il a dû envoyer une dépêche la-bas pour contrôler mes dires.

Je suis sans inquiétude. Il ne me communiquera pas la réponse.

Car ce sont les Lazaristes qui m'ont fait arrêter.

C'est tout à fait exact, je le citerais, à chaque détail que je donnais, il m'interrompait.

— Pas possible, répétait-il, pas possible... Et il feuillettait d'une main brève un annuaire où il contrôlait tout ce que je disais :

Il a dû envoyer une dépêche la-bas pour contrôler mes dires.

Je suis sans inquiétude. Il ne me communiquera pas la réponse.

Car ce sont les Lazaristes qui m'ont fait arrêter.

C'est tout à fait exact, je le citerais, à chaque détail que je donnais, il m'interrompait.

— Pas possible, répétait-il, pas possible... Et il feuillettait d'une main brève un annuaire où il contrôlait tout ce que je disais :

Il a dû envoyer une dépêche la-bas pour contrôler mes dires.

Je suis sans inquiétude. Il ne me communiquera pas la réponse.

Car ce sont les Lazaristes qui m'ont fait arrêter.

C'est tout à fait exact, je le citerais, à chaque détail que je donnais, il m'interrompait.

— Pas possible, répétait-il, pas possible... Et il feuillettait d'une main brève un annuaire où il contrôlait tout ce que je disais :

Il a dû envoyer une dépêche la-bas pour contrôler mes dires.

Je suis sans inquiétude. Il ne me communiquera pas la réponse.

Car ce sont les Lazaristes qui m'ont fait arrêter.

C'est tout à fait exact, je le citerais, à chaque détail que je donnais, il m'interrompait.

— Pas possible, répétait-il, pas possible... Et il feuillettait d'une main brève un annuaire où il contrôlait tout ce que je disais :

Il a dû envoyer une dépêche la-bas pour contrôler mes dires.

Je suis sans inquiétude. Il ne me communiquera pas la réponse.

Car ce sont les Lazaristes qui m'ont fait arrêter.

C'est tout à fait exact, je le citerais, à chaque détail que je donnais, il m'interrompait.

— Pas possible, répétait-il, pas possible... Et il feuillettait d'une main brève un annuaire où il contrôlait tout ce que je disais :

Il a dû envoyer une dépêche la-bas pour contrôler mes dires.

Je suis sans inquiétude. Il ne me communiquera pas la réponse.

Car ce sont les Lazaristes qui m'ont fait arrêter.

C'est tout à fait exact, je le citerais, à chaque détail que je donnais, il m'interrompait.

— Pas possible, répétait-il, pas possible... Et il feuillettait d'une main brève un annuaire où il contrôlait tout ce que je disais :

années, pour être réalisées, et qu'en attendant, elle avait voulu armer provisoirement le gouvernement.

En présence de l'attitude de la minorité, la majorité préfère ne pas aller plus loin pour ne pas s'exposer à un échec inévitable. En conséquence, elle laisse à la minorité la pleine responsabilité de cette situation.

Le président du conseil, mis au courant de l'incident, s'est rendu à la délégation de l'Union des gauches.

Après avoir entendu, les députés ont décidé qu'il y avait lieu de reprendre le texte sur les sécularisations adopté par la majorité de la commission. En effet, les représentants de ces groupes acceptent par la majorité de la commission ont déclaré que la grande majorité de ces groupes était favorable à ce texte, et que la manifestation qui s'était produite à la commission n'avait qu'un caractère individuel.

Dans ces conditions, la commission des congrégations se réunira demain pour approuver définitivement le rapport de M. Massé, qui sera déposé jeudi. La majorité a renoncé à publier la protestation que nous analysons plus haut.

La pieuvre noire en Angleterre

Londres, 16 juin. — Plus de 300 religieux et religieuses français sont déjà installés en Angleterre. Un grand nombre d'autres sont encore en route d'un pays à l'autre.

Un seul d'entre eux ne peut procéder à une installation quelconque sans avoir préalablement obtenu l'autorisation de l'évêque du diocèse.

Les Chartreux sont établis à Parkminster et s'occupent activement de trouver d'autres lieux.

Un certain nombre de Dominicains se sont fixés à Haverstock-Hill.

Un comité, composé de prêtres catholiques et d'anciens élèves du collège des Bénédictins anglais de Douai, s'est formé pour préparer une réception au Père abbé, aux sœurs et aux élèves du collège qui ont quitté la France.

Quand les Bénédictins arriveront en Angleterre, on leur présentera une adresse signée par les évêques et quelques nobles catholiques.

Un officier factieux en Conseil de Guerre

Acquittement du lieutenant Portier.

Nantes, 16 juin. — Le lieutenant Portier a comparu aujourd'hui devant le conseil de guerre.

À huit heures, le conseil entra en séance. Il est présidé par le lieutenant-colonel Kerneux, du 83^e de ligne, et le lieutenant-colonel Lemoine occupe le siège du ministère public, et M. Pugeat, du barreau de Nantes, est au banc de la défense. L'accusé est un jeune homme de 30 ans, est pale. On sait qu'il a refusé d'obéir, lors de l'expulsion des moines de la Roche-Ardenne, d'un ordre de réquisition en vertu duquel il devait accompagner les moines au port.

Dans la soirée, se presse une assistance nombreuse, mais au dehors il n'y a personne. Le rapport du capitaine instructeur donne de bons renseignements sur le lieutenant Portier.

Il dit que sa faute doit être largement atténuée par ce fait qu'il a un frère et une sœur en religion. Le rapport ajoute que sa situation de famille est digne d'intérêt.

On procède à l'interrogatoire du lieutenant Portier.

M. Pugeat se livre à une longue plaidoirie. Il soutient que son client a désobéi seulement à une réquisition civile, et encore, à une réquisition qui ne s'est pas faite dans les formes légales.

Après une courte réplique du commissaire du gouvernement, qui résume les paroles du défendeur, le conseil se retire à 11 h. 3/4 pour délibérer.

À huit heures, le conseil est réuni en séance avec le jugement suivant :

Le conseil de guerre permanent de la 1^{re} région militaire, délibérant à huis-clos :

Le président pose la question suivante :

Le lieutenant Portier est-il coupable d'avoir refusé d'obéir à un ordre de service à lui donné par son chef, le commandant Luon, en ne se trouvant pas intentionnellement au départ de sa compagnie, le 30 avril au matin.

Réponse : Non, à l'unanimité.

En conséquence, le conseil acquitte le lieutenant Portier et dit qu'il sera remis immédiatement en liberté.

Ab ! s'il était agi d'un pauvre troubadour ayant refusé d'obéir à un simple capot !

LE FAUX ROSENBERG

Nouvelles déclarations de Dorval.

Paris, 16 juin. — Le P. Robert, a. alias Dorval, c'est-à-dire le faux chanoine Rosenberg, a fait ce soir à un de nos confrères les déclarations suivantes :

— Cet après-midi, on est venu me chercher en voiture pour me conduire devant le procureur général des Lazaristes.

Celui-ci m'a fait conter mon odyssée, puis quand je lui eus dit le rôle joué par les Lazaristes dans mon arrestation, il m'a dit :

— Ce n'est pas possible ! Les Lazaristes n'ont pas fait cela.

A chaque mot que je citais, à chaque détail que je donnais, il m'interrompait :

— Pas possible, répétait-il, pas possible... Et il feuillettait d'une main brève un annuaire où il contrôlait tout ce que je disais :

Il a dû envoyer une dépêche la-bas pour contrôler mes dires.

Je suis sans inquiétude. Il ne me communiquera pas la réponse.

Car ce sont les Lazaristes qui m'ont fait arrêter.

C'est tout à fait exact, je le citerais, à chaque détail que je donnais, il m'interrompait.

— Pas possible, répétait-il, pas possible... Et il feuillettait d'une main brève un annuaire où il contrôlait tout ce que je disais :

Il a dû envoyer une dépêche la-bas pour contrôler mes dires.

Je suis sans inquiétude. Il ne me communiquera pas la réponse.

Car ce sont les Lazaristes qui m'ont fait arrêter.

C'est tout à fait exact, je le citerais, à chaque détail que je donnais, il m'interrompait.

— Pas possible, répétait-il, pas possible... Et il feuillettait d'une main brève un annuaire où il contrôlait tout ce que je disais :